

Programme de renforcement des capacités en matière de gouvernance des océans

Atelier en ligne pour la région de l'océan Indien



Organisé par la Banque Mondiale, en partenariat avec la Faculté de droit de l'Université de Melbourne, la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques de l'ONU, l'Autorité internationale des fonds marins, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et le Centre de Droit Maritime et Océanique de l'Université de Nantes.

APPEL À CANDIDATURES

La date limite de dépôt des candidatures est portée au 23 mai 2023 à 23h59, heure de Washington, DC

Aperçu du programme de formation. Cet atelier en ligne fournit une introduction à la gouvernance mondiale des océans. Il inclut une introduction au droit international public relatif aux océans et au cadre juridique international de l'économie bleue. Il est centré sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et les instruments juridiques connexes concernant la pêche, la pollution marine, la conservation et la biodiversité, les changements climatiques, le transport maritime, la recherche scientifique marine et les activités dans la Zone, entre autres sujets. **Cet atelier est conçu à l'intention des participants de la région de l'océan Indien.**

L'atelier se compose : i) d'un cours en ligne ; ii) de documents à lire spécifiques à la région ; iii) de devoirs individuels assignés à chaque participant ; et iv) de séances en direct. Cet atelier sera proposé en anglais et en français. On trouvera un aperçu des modules des cours en ligne dans le programme d'études ci-joint.

Public cible et objectifs de la formation. L'objectif du programme de formation est d'améliorer la capacité des responsables gouvernementaux, du personnel des organisations partenaires et d'autres parties prenantes en matière de gouvernance des océans en offrant une formation sur le droit international lié aux océans et le cadre juridique de l'économie bleue, y compris les conventions régionales pertinentes. Cette formation devrait permettre de mieux comprendre le droit international pertinent et faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de cadres juridiques nationaux et de la gouvernance des océans en vue de soutenir les économies bleues, notamment en mobilisant des ressources financières publiques et privées pour le développement durable.

Un participant ayant achevé avec succès la formation devrait être en mesure de :

- Comprendre la pertinence du droit international pour l'économie bleue et d'identifier les opportunités de développement durable, ainsi que les besoins en matière de capacités ;
- Reconnaître l'importance de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et des instruments juridiques connexes ;
- Comprendre les obligations juridiques internationales des pays par rapport aux activités des gouvernements, des entreprises et des membres de la société civile, et comment elles peuvent être mises en œuvre au niveau national pour soutenir l'économie bleue ;
- Identifier des instruments juridiques et organes politiques mondiaux et régionaux (et les sources de soutien organisationnel) relatifs, par exemple, à la pêche, à la pollution marine, à la biodiversité marine et aux changements climatiques ;
- Examiner et évaluer de manière indépendante les questions transversales de la gouvernance des océans et participer aux débats sur les questions émergentes et contemporaines dans ce domaine, telles que l'impact de la COVID-19 sur l'économie bleue.

Dates de l'atelier. L'atelier se déroulera en **anglais** et en **français** et dure environ 24 heures. Les participants suivront d'abord un cours en ligne obligatoire pendant leur temps libre au cours des quatre semaines précédant les séances en direct. Cette formation en ligne obligatoire dure environ 8 heures (ces 8 heures sont incluses dans la durée totale de l'atelier de 24 heures). Les séances en direct se dérouleront ensuite en virtuel pendant trois semaines. Celles-ci réuniront les participants et les animateurs chaque jour ouvrable pendant une heure et demie.

Les séances en direct en anglais et en français commenceront la semaine du **11 septembre 2023** et se termineront le **28 septembre 2023**. La séance en direct en anglais débutera à 06 heures, heure de Washington DC (15h 30, heure normale de l'Inde (IST)/New Delhi ; 17 heures, heure de l'Indonésie occidentale (WIB)/Jakarta ; 12 heures, heure normale d'Afrique du Sud (SAST)). La séance en direct en français débutera à 8 heures, heure de Washington DC (17 h 30, heure normale de l'Inde (IST)/New Delhi ; 19 heures, heure de l'Indonésie occidentale (WIB)/Jakarta ; 14 heures, heure normale d'Afrique du Sud (SAST)).

Certificat. Les participants ayant satisfait aux exigences de l'atelier recevront un certificat et ils seront prioritaires pour participer en personne à un éventuel atelier de suivi.

Qui peut postuler à cette formation ? La formation est conçue pour les non-juristes et les juristes. Pour postuler à ce programme de formation, les candidats doivent répondre à tous les critères suivants:

- Être fonctionnaire ou membre du personnel des organisations partenaires ou collaboratrices, ou des parties prenantes travaillant directement sur des questions concernant la gouvernance des océans, la politique des océans, la pêche, la pollution marine, la conservation et la biodiversité, le transport maritime et la navigation, la recherche scientifique marine, les activités dans la Zone ou des domaines connexes.
- Être ressortissant d'un État en développement de la région de l'océan Indien ou avoir une relation de travail directe avec un tel État (remarque : la priorité sera donnée aux candidats dont le travail est lié à l'océan Indien). Les candidats disposant d'une lettre de nomination de leur employeur seront privilégiés.
- Montrer un désir de contribuer à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres instruments pertinents liés aux océans.
- Maîtriser ou avoir une bonne connaissance de l'anglais ou du français.

Coût. La formation est offerte gratuitement aux participants.

Date limite. La date limite de dépôt des candidatures pour l'atelier en anglais et en français est le 23 mai 2023 à 23 h 59, heure de Washington, DC.

Comment postuler. Les personnes intéressées qui répondent aux critères d'éligibilité et qui sont disponibles aux dates de formation indiquées ci-dessus doivent déposer leurs candidatures [ICI](#).¹ Pour plus d'information, veuillez contacter oceangovernancetraining@worldbank.org.

Webinaire d'information. Les candidats intéressés sont invités à regarder l'enregistrement d'un **webinaire d'information** qui a eu lieu le 3 mai 2023 pour des renseignements supplémentaires sur le programme de formation, notamment sur le mode d'apprentissage et le contenu. L'enregistrement du webinaire est disponible [ici](#) en anglais et en français.

Autres formations en ligne. D'autres formations sont en cours de préparation, ainsi qu'un atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes prévu pour 2024. Si vous souhaitez en savoir plus sur ces cours à venir et être informé de l'appel à candidatures, ou si vous souhaitez soutenir ces initiatives, veuillez nous contacter à l'adresse ci-dessus.

¹ <https://forms.gle/rdb4CQ4t7ANha8CU9>

Programme de renforcement des capacités en matière de gouvernance des océans

PROGRAMME D'ÉTUDES DES ATELIERS EN LIGNE

La formation complète comporte 10 modules fondamentaux, un minimum de 3 modules facultatifs (énumérés à la page suivante), et la participation active à des séances en direct, y compris la présentation d'un exposé individuel de 5 minutes/d'une page. Le cours en ligne prendra environ 8 heures et devra être terminé au moins quatre semaines avant la première séance en direct (date limite : le 13 août 2023 pour l'atelier en anglais et en français). La préparation et la participation aux séances en direct prendront environ 16 heures et se composent des activités suivantes :

a. Préparation de cours

- Lecture (environ 5-10 pages par module); questionnaires sur les attentes, les priorités nationales et régionales ; préparation indépendante d'un exposé individuel, sur la base du matériel fourni et adapté à la région.

b. Discussions en ligne des cours et examen des exposés des participants

- Activités en ligne à effectuer de manière autonome, telles que des exercices de contrôle, et forums de discussion.
- Suivi des présentations préenregistrées de 5 minutes des autres participants.

c. Participation interactive en direct par vidéoconférence

- Présentation et discussion des objectifs d'apprentissage
- Participation interactive en direct de 1 h 30 par séance / demi-journée, y compris i) discussions avec les experts conférenciers, ii) réactions aux exposés individuels sur la base de documents et de guides fournis par les formateurs, et iii) discussions. La dernière séance comprendra des remarques finales et offrira aux participants qui le souhaitent la possibilité d'échanger entre eux de manière plus informelle.

Des ressources supplémentaires seront mises à la libre disposition des participants, y compris des lectures facultatives, des résumés des principales conventions internationales, des modules facultatifs supplémentaires et la possibilité pour les participants d'interagir entre eux et avec les formateurs par le biais de forums de discussion.

Modules Fondamentaux

Module	Contenu
1. Introduction	<p>État des océans ; lien entre la science et le droit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deuxième évaluation mondiale des océans (ONU, 2021) - État de la pêche et de l'aquaculture dans le monde (ONU FAO, 2020) <p>Introduction au droit international public ; contexte historique et institutionnel ; les objectifs actuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondements juridiques - Concepts clés - Trouver des solutions aux problèmes - Obligation de coopérer
2. Zones maritimes et institutions relevant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM)	<p>Cadre de La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer</p> <p>Zones maritimes sous la Convention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lignes de base et eaux intérieures - Mer territoriale et zone contiguë - Zone économique exclusive (ZEE) - Plateau continental - Haute mer - La Zone <p>Les institutions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et leur rôle</p>
3. CNUDM et gouvernance des océans	Principales responsabilités au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et principes de gouvernance des océans
4. Mise en œuvre de la gouvernance des océans et de l'économie bleue	Mise en œuvre des principes de la gouvernance des océans, notamment par l'intégration des économies durables fondées sur les océans.
5. Changements climatiques : atténuation et adaptation	<p>Liens entre la santé des océans et les changements climatiques</p> <p>Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et CNUDM</p> <p>Options d'atténuation</p> <p>Adaptation et résilience climatique</p>

6. Pêche	<p>Accords de pêche des Nations Unies et autres instruments</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNUDM - Accord de 1995 sur les stocks de poissons - Accord de conformité de la FAO - Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port - Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable - - Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, nondéclaré et non réglementée <p>Gestion régionale de la pêche (instruments et organisations sélectionnés en fonction des régions des participants)</p>
7. Commerce	<p>Facilitation du commerce</p> <p>Pêche et commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions à la pêche - Mesures commerciales (y compris étiquetage et interdictions d'importation) et systèmes de gestion des pêches requis par les accords commerciaux régionaux
8. Pollution marine	<p>Gestion des sources terrestres de déchets et de pollution des océans</p> <p>Pollution par les plastiques et milieu marin, y compris conventions internationales pertinentes</p>
9. Conservation marine et biodiversité	<p>Aperçu des principales conventions</p> <p>Outils de gestion par zone</p>
10. Activités dans la Zone	Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Modules facultatifs

(3 minimum par participant, pas de maximum)

Module & Contenu
1. Règlement des différends relevant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM)
2. Recherche scientifique marine
3. Pollution marine (cours de perfectionnement) : MARPOL, Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et Convention sur la gestion des eaux de ballast
4. Espèces menacées : Convention sur la diversité biologique, Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage et Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
5. Transport maritime

6. Finance bleue
7. Objectifs de développement durable et gouvernance des océans : quelques considérations à prendre en compte pour la mise en œuvre au moyen des AMP et de l'écotourisme
8. Diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale
9. Cadres réglementaires internationaux pour lutter contre la pêche INDNR

Programme de renforcement des capacités en matière de gouvernance des océans

FORMULAIRE DE NOMINATION ET DE RECOMMANDATION

(Les candidats disposant d'une lettre de soutien seront pris en considération en priorité)

l'employeur officiel du candidat (p. ex., le gouvernement qui soutient la candidature). Un exemplaire signé mis en ligne par le candidat ou la candidate avec sa [candidature](#) directement par courriel à ancetraining@worldbank.org avant la date limite de candidature.

_____ / _____
(Titre ou poste de la personne proposant une candidature)

Je recommande/nomme _____
(Nom, prénom, initiale du deuxième prénom du/de la candidat(e))

(État, institution ou organe proposant une candidature)

Candidat au Programme de renforcement des capacités en matière de gouvernance des océans.

Je certifie par la présente que :

le candidat profitera du programme de formation pour son travail ou ses études en matière de gouvernance des océans et d'économie bleue ;

les informations fournies par le candidat sont complètes et correctes ;

le candidat a une connaissance adéquate de l'anglais ou du français à des fins professionnelles ;

l'absence du candidat de son travail ordinaire pendant la période du programme de formation n'aura aucun effet négatif sur le statut, l'ancienneté, le salaire, la retraite et les autres droits similaires du candidat ; et

à la fin du programme de formation, le candidat sera employé comme :

au poste de : _____

fonctions et responsabilités : _____

Employeur proposant la candidature :

Lieu et date: _____

_____ (ce)

Signature de l'employeur proposant la candidature

_____ (tampon officiel)
_____ (gatoire) : _____

(placer le tampon officiel ci-dessus, le cas échéant)

Instructions : **à remplir de manière détaillée par l'employeur dont l'identité est précisée à la page 1 et qui propose le/la candidat(e).**

1. Décrivez comment cette formation est en rapport avec le programme de travail du candidat ou ses activités universitaires liées à la gouvernance des océans et à l'économie bleue :

2. Décrivez comment cette formation contribuerait à faire avancer la gouvernance des océans et l'économie bleue :

3. Décrivez les compétences linguistiques et autres du/de la candidat(e) :

Attestation de l'employeur dont l'identité est précisée à la page 1 et qui propose le/la candidat(e):

Lieu et date : _____

candidature

Signature de l'employeur proposant la

N.B. :

Le présent formulaire de nomination et de recommandation comporte deux (2) pages.
Veuillez dûment remplir tous ses champs et signer ses deux pages.

(apposer le tampon officiel ci-dessus, le cas échéant)